

BANQUE
DE
PARIS ET DES PAYS-BAS

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège Social : 3, Rue d'Antin, PARIS

—♦♦♦—
CAPITAL : 200 MILLIONS DE FRANCS

—
Registre du Commerce, Seine, N° 103.673

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Du 23 Mars 1926

RAPPORTS ET RÉOLUTIONS

—♦♦♦—
PARIS
IMPRIMERIES VIEILLEMARD
16, RUE DE LA GLACIÈRE, 16

—
1926

BANQUE DE PARIS & DES PAYS-BAS

Conseil d'Administration :

MM. ED. NOETZLIN, *Président honoraire*,
G. GRIOLET, *Président*,
J. CAMBON, *Vice-Président*,
A. BÉNAC, *Administrateur*,
R. DELAUNAY BELLEVILLE, —
J. KULP, —
R. LEHIDEUX, —
C^{te} F. PILLET-WILL, —
J. REIN, —
E. STERN. —

Censeurs :

MM. A. SAINT et G. TEYSSIER.

Commissaires

POUR L'EXERCICE 1926

MM. R. SAUTTER et le C^{te} DE LYROT.

Directeur Général : M. HORACE FINALY.
Directeurs { MM. E. MORET, J. CHEVALIER, H. CHABERT,
E. OUDOT, L. WIBRATTE et A. ATTHALIN.
Secrétaire Général : M. H. JAHAN.
Directeurs-Adjoints { MM. J^b CHOPPIN DE JANVRY, C. COUTURE,
ADRIEN JACQUES, A. ROUDY, G. RENARD,
E. DE LA LONGUINIÈRE et E. CAUDRELIER.
Chefs du Contrôle : MM. A. STOSSKOPF et H. BALLEZ-BAZ.
Sous-Directeurs { MM. P. GRUNEWALD, M. BOYER, E. LAVECH,
J. BENARD, G. DACHER et L. JANROT.

Fondés de Pouvoirs :

MM. P. HARENG, G. GOUILLY, A. KAIRIS, R. TAVERNIER,
E. BERTIAUX, P. DOUBLET, M. HARBLEY, P. VINSON, G. DESOUBRY,
A. VAGNON, M. IWEINS, P. COURNILLE et G. BERTAUS-COUTURE.

BANQUE

DE

PARIS ET DES PAYS-BAS

SOCIÉTÉ ANONYME

CAPITAL : 200 MILLIONS DE FRANCS

Registre du Commerce, Seine, N° 103.673

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Du 23 Mars 1926

Rapport du Conseil d'Administration.

Rapport des Commissaires.

Résolutions de l'Assemblée.

Comptes de l'Exercice 1925.

PARIS
IMPRIMERIES VIELLEMARD
16, RUE DE LA GLACIÈRE, 16

1926

BANQUE
DE
PARIS ET DES PAYS-BAS

RAPPORT

PRÉSENTÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

A

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DES ACTIONNAIRES

du 23 Mars 1926

MESSIEURS,

Nous avons l'honneur de vous soumettre les comptes de l'exercice 1925 ainsi que l'exposé des opérations de votre Société au cours de cet exercice.

Ces comptes se traduisent par un bénéfice net de Fr. 36.119.956,03, qui nous permet de vous proposer la répartition d'un dividende de Fr. 80 par action.

L'année 1925, considérée dans son ensemble, s'est présentée, au point de vue économique, sous un jour plutôt favorable.

La récolte a été bonne, bien que la surface emblavée ait quelque peu diminué, et la production des céréales paraît devoir suffire aux besoins de la consommation. D'autre part, après un léger ralentissement des affaires durant les premiers mois, les indices de la pro-

duction minière et industrielle, le mouvement des transports et les chiffres de notre commerce extérieur ont révélé une reprise de l'activité générale, particulièrement sensible à partir du second semestre.

Aussi, à l'encontre de la plupart des pays étrangers, la France n'a-t-elle pas eu à souffrir d'une crise de chômage. Du territoire tout entier se dégage une impression de travail et d'ordre qui constituent d'incontestables éléments de prospérité actuelle et future.

Il ne faut pas se dissimuler cependant que cette prospérité revêt, par certains côtés, un caractère artificiel. Elle est due, pour une grande part, à l'augmentation de la circulation fiduciaire, conséquence des difficultés rencontrées à plusieurs reprises par le Trésor, malgré les charges nouvelles imposées aux contribuables.

Ainsi que nous l'avons toujours soutenu, l'accroissement du nombre des billets en circulation, quand il ne répond pas uniquement aux exigences de la vie commerciale, constitue un redoutable danger. L'expérience, dont les effets se font encore sentir, de certains pays de l'Europe centrale a permis de déterminer les répercussions multiples de l'inflation, la façon dont elle s'insinue dans l'organisme économique, à l'exemple d'un poison dans le corps humain, l'étendue des désastres qu'elle peut provoquer et dont quelques-uns sont irréparables.

Le Pays semble avoir pris conscience de cette menace et les manifestations répétées des corps électifs et de nombreux groupements professionnels ou corporatifs sont suffisamment symptomatiques à cet égard. L'opinion publique se rend compte que des mesures énergiques s'imposent en vue d'assurer la stabilité de notre monnaie nationale et, s'il est possible, son amélioration. Parmi celles qui y tendent, l'équilibre budgétaire est l'une des premières qu'il importe de réaliser. Les sacrifices nouveaux qui s'ensuivront nécessairement seront d'autant mieux supportés qu'ils seront plus équitablement répartis et qu'ils apparaîtront comme une étape décisive dans la voie de notre redressement financier.

Comme toujours, nous nous sommes efforcés de prêter notre appui à l'Industrie et au Commerce, dans toute la mesure où le permettaient des circonstances qui impliquent, pour les Établissements de crédit, un souci tout particulier d'attention et de prudence. Nous avons également donné aux Pouvoirs Publics un concours empressé et sans réserve toutes les fois qu'il y a été fait appel.

C'est ainsi qu'en dehors du placement des Bons de la Défense Nationale, notre Établissement a contribué dans toute la mesure de ses moyens aux deux émissions réalisées par l'État en cours d'année : celle des chèques-contributions destinés à faire face à des besoins provisoires du Trésor Public et, dans le courant de l'été, celle des Titres de Rente 4 % 1925 à garantie de change.

Il y a près de dix ans, au cours même de la guerre, nous avons, à la demande du Ministre des Colonies et du Gouverneur Général de Madagascar, entrepris l'étude de la création à Madagascar d'une Banque d'Emission. Cette question, demeurée depuis lors en suspens, a été reprise à l'automne de l'année 1924 par M. le Ministre des Colonies, qui a demandé à chacun des groupes concurrents en présence de lui soumettre des propositions dans le cadre du programme qu'il avait établi. Le groupe constitué par nos soins ayant présenté les offres jugées les plus avantageuses pour l'État et pour la Colonie, nous avons conclu pour son compte, avec le Gouvernement, une convention qui a reçu l'approbation du Parlement. Nous avons procédé au début de l'année en cours à la constitution de la *Banque de Madagascar*, aussitôt la promulgation de la loi lui conférant le privilège d'émission dans la grande Ile africaine.

Les longues négociations poursuivies d'autre part avec le Gouvernement Turc pour le renouvellement du privilège de la *Banque Ottomane*, dans laquelle nous avons, comme vous le savez, d'impor-

tants intérêts, ont abouti à une prorogation de la concession pour une durée de dix ans.

Ainsi que vous vous en souvenez, la loi du 12 Janvier 1923, relative à la sauvegarde des intérêts matériels et moraux des Français en Extrême-Orient, a prévu la mobilisation de la part française de l'indemnité Boxer et son affectation tant aux Oeuvres Franco-Chinoises qu'au désintéressement des Créanciers d'Extrême-Orient de la *Banque Industrielle de Chine*. Les pourparlers engagés à cet effet avec le Gouvernement Chinois se sont terminés en 1925 par la conclusion d'un arrangement fixant les modalités d'application de l'accord de 1922. Sur cette base, des Bons \$ or 5 % garantis sur les revenus des douanes chinoises ont été créés et attribués aux créanciers bénéficiaires.

En vertu du même arrangement, la *Société de Gérance de la Banque Industrielle de Chine* a doublé son capital, initialement de Fr. 10.000.000, en attendant qu'elle le porte à Fr. 30.000.000 par l'effet de la participation réservée au Gouvernement Chinois. Elle a en outre transformé son titre en celui de *Banque Franco-Chinoise pour le Commerce et l'Industrie*. Son activité s'est largement développée depuis la reprise des Agences de la *Banque Industrielle de Chine* et les résultats obtenus jusqu'à présent justifient pleinement les efforts consacrés à la réorganisation de cet Etablissement.

Parmi les principales opérations de placement auxquelles nous avons participé, nous devons mentionner les *Emprunts du Département de la Seine pour l'Aménagement de la Banlieue*, de la *Ville de Paris pour la Construction d'Habitations à bon marché*, du *Chemin de Fer Métropolitain de Paris*, de l'*Exposition Internationale des Arts Décoratifs et Industriels Modernes* et de l'*Exposition Internationale de la Houille Blanche et du Tourisme*, ainsi

que les émissions d'obligations et de bons de la *Compagnie des Chemins de Fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée*, de la *Compagnie du Chemin de Fer de Paris à Orléans*, et de la *Compagnie des Chemins de Fer du Midi*.

Nos services ont obtenu, dans ces diverses opérations, des résultats très appréciables, malgré une certaine désaffection constatée dans le Public pour les valeurs à revenu fixe. Aussi, d'une façon générale, a-t-on pu observer une diminution sensible du nombre d'émissions d'obligations et de bons effectuées par les entreprises commerciales ou industrielles par rapport à celui des années précédentes.

En ce qui nous concerne, nous avons concouru à celles réalisées par la *Compagnie Parisienne de Distribution d'Electricité*, la *Société du Gaz de Paris* et la *Compagnie de Produits Chimiques et Electro-Métallurgiques Alais, Frogés et Camargue*.

Notre Société a procédé, d'autre part, aux augmentations de capital effectuées par les *Etablissements Poulenc Frères*, la *Société Industrielle des Téléphones*, la *Société des Forges et Aciéries du Nord et de l'Est*, la *Compagnie d'Electricité de l'Ouest-Parisien (Ouest-Lumière)* et la *Société l'Alfa*.

Nous avons également prêté nos guichets aux opérations de même nature réalisées par la *Banque Française de l'Afrique*, le *Comptoir Lyon Alemand*, la *Compagnie Fives-Lille pour Constructions Mécaniques et Entreprises*, la *Société Alsacienne de Constructions Mécaniques*, la *Société Electrique du Nord-Ouest*, la *Société Havraise d'Energie Electrique*, la *Société Anonyme des Manufactures des Glaces et Produits Chimiques de Saint-Gobain, Chauny et Cirey*, la *Société des Sucrieries et Raffineries Say* et la *Société Indo-Chinoise Forestière et des Allumettes*.

Avec l'autorisation du Comité de Contrôle de l'Exportation des Capitaux, votre Etablissement s'est mis à la disposition des actionnaires de la *Société des Mines de Zinc de Silésie*, de la *Banque Générale de Crédit Hongrois*, de la *Banque Commerciale Italienne* et de la *Steaua Romana*, pour transmettre leurs souscriptions aux actions nouvelles qui leur étaient réservées dans les émissions de ces différentes sociétés.

En ce qui regarde la *Steaua Romana*, dans laquelle nous sommes intéressés par l'intermédiaire de la *Steaua Française*, nous sommes heureux de vous signaler que depuis la reprise de l'affaire à un groupe allemand, celle-ci a poursuivi son développement dans les meilleures conditions et qu'elle a obtenu récemment encore une importante concession de terrains pétrolifères appartenant à l'Etat Roumain.

A l'occasion des augmentations de capital effectuées au cours de l'année par la *Compagnie Générale des Colonies*, l'*Énergie Électrique du Rouergue*, la *Standard Franco-Américaine* et la *Banque Franco-Polonaise*, votre Banque a augmenté ses participations antérieures dans le capital de ces Sociétés. Elle s'est intéressée de même à l'augmentation de capital de la *Société Tabacus*, à laquelle ont pris part un certain nombre de Banques importantes des grandes places européennes.

Les circonstances auxquelles nous avons fait allusion précédemment ne pouvaient, d'une façon générale, qu'inciter à observer une grande réserve dans la création d'affaires nouvelles. Il nous a paru, par contre, que cette période de moindre activité devait être mise à profit pour l'envoi de missions d'études chargées de prospections, d'essais de culture coloniale ou de négociations diverses susceptibles d'aboutir, le moment venu, à d'utiles réalisa-

tions. C'est ainsi que nous avons concouru à la constitution du *Syndicat d'Etudes de Mines en Ethiopie*, du *Syndicat d'Etudes pour la Tunisie*, de la *Société d'Etudes pour le Siam* et du *Syndicat d'Etudes de Travaux en Indo-Chine*.

Nous en aurons terminé avec les principales opérations financières auxquelles votre Société a donné son concours quand nous vous aurons indiqué la part prise par elle dans les nouvelles négociations entamées par le *Comité International pour la protection des Porteurs de Valeurs Mexicaines*, à la suite d'une interruption du service de la Dette. Les conférences qui ont eu lieu à New-York et auxquelles l'un de nos Directeurs représentait le Groupe français ont abouti à la reprise du service avec des modalités nouvelles qui ont été portées à la connaissance du public.

Nous avons participé de même aux négociations qui se sont clôturées par la reprise partielle du service des Emprunts bulgares dans la monnaie la plus avantageuse stipulée par les contrats, tout en maintenant intacte l'intégralité des droits des porteurs pour l'avenir.

L'examen des principaux postes de notre Bilan, et notamment le chiffre des comptes-courants créditeurs et des dépôts, vous permettra de mesurer aisément le développement qu'a pris cette année encore notre département d'escompte et de banque. S'il est certain que cette progression est due, pour une part, à l'accroissement des signes monétaires, il n'en demeure pas moins que, compte tenu de ce facteur nouveau, votre Etablissement possède des moyens d'action très supérieurs à ceux dont il disposait en 1914.

Les résultats des Succursales sont aussi, pensons-nous, de nature à vous donner toute satisfaction.

La Succursale de Bruxelles a continué à développer ses opérations et a participé avec succès à un certain nombre d'émissions parmi lesquelles il convient de citer celles : de la *Société Générale Belge d'Entreprises Électriques*, de la *Société Intercommunale Belge d'Électricité*, de la *Société d'Électricité du Bassin de Charleroi*, de la *Société d'Électricité de l'Est de la Belgique*, de la *Société d'Entreprises Électriques en Pologne*, des *Constructions Électriques de Belgique* et de la *Société Anonyme Laminoirs, Hauts-Fourneaux, Forges, Fonderies et Usines de la Providence*.

Nos Succursales d'Amsterdam et de Genève ont enregistré de leur côté des progrès sensibles par rapport aux années précédentes, malgré un ralentissement très marqué des affaires financières sur ces deux places.

Les bénéfices annoncés au début de ce Rapport ont pu, en dépit de conditions financières souvent difficiles, être obtenus grâce à l'activité de notre personnel dont l'esprit de discipline et d'attachement à votre Établissement ne s'est pas démenti un seul instant. Nous avons tenu à lui en manifester notre satisfaction en procédant à des élévations de traitement justifiées également par l'augmentation nouvelle du coût de la vie. Ces mesures ont entraîné une aggravation assez lourde de nos frais généraux. Nous n'avons cependant pas hésité à les prendre, certains d'avance de recueillir votre entière approbation.

Nous devons vous signaler en outre l'achèvement des travaux que nous avons entrepris pour l'agrandissement et la surélévation des immeubles du Siège social. La nouvelle partie du hall a pu

être ouverte au public au mois d'Avril dernier, nous permettant d'offrir à nos employés de meilleures conditions de travail et d'assurer un regroupement des Services favorable à une exécution meilleure et plus rapide des ordres de notre clientèle.

Devant le manque de place pour conserver les archives de la Banque, nous avons fait construire, à cet effet, un immeuble attenant au terrain de sports que la Banque possède à Rueil.

Vous trouverez dans le Rapport de MM. les Commissaires des Comptes le détail des différents postes du Bilan et du Compte de Profits et Pertes. Nous vous signalerons seulement qu'en vue de parer aux conséquences des fluctuations du marché, nous avons continué, pour l'estimation de notre Portefeuille-Titres, à suivre la ligne de conduite que vous avez déjà approuvée en 1924 et qui consiste à prendre pour un grand nombre de postes des bases sensiblement inférieures à la moyenne des cours de Décembre.

Ainsi que nous vous l'avons indiqué ci-dessus, les bénéfices nets de l'exercice s'élèvent à..... Fr. 36.119.956,03

Après le prélèvement nécessaire pour parfaire au montant de 10 % du capital social la réserve légale, soit..... Fr. 1.178.430,03
il reste une somme de..... Fr. 34.941.526, »
pour laquelle nous vous proposons la répartition suivante :

Il sera distribué un dividende de Fr. 80 par action, représentant..... Fr. 32.000.000, »
auxquels s'ajoute une somme de..... Fr. 2.444.444,44
représentant la part de 10 % revenant statutairement au Conseil d'Administration, soit..... Fr. 34.444.444,44
Le solde de..... Fr. 497.081,56

viendrait en addition au report des exercices antérieurs et porterait à..... Fr. 25.463.516,53
le total du report à nouveau.

Vous avez eu connaissance du deuil qui a frappé votre Etablissement dans la personne de M. Stéphane DERVILLÉ.

M. DERVILLÉ s'était acquis dans l'industrie qu'il dirigeait, dans la haute magistrature consulaire qu'il avait exercée et dans les Conseils auxquels il participait, une compétence qui faisait de lui une des plus hautes personnalités du monde des affaires. Nommé Administrateur de la Banque en 1911, il avait, dès l'année suivante, été appelé à la Vice-Présidence. Il exerça ses fonctions avec une autorité, une distinction et une aménité auxquelles nous tenons à rendre publiquement hommage. Vous vous associez aux regrets que nous cause sa perte.

Nous avons désigné pour le remplacer comme Administrateur M. Jules REIN, précédemment Directeur. Les services rendus par M. REIN à votre Etablissement depuis 1911 nous dispensent d'insister sur les titres qui justifiaient ce choix que nous vous demandons de ratifier conformément à l'article 20 des Statuts.

Il nous reste à vous rendre compte des autres modifications intervenues dans le personnel de la Direction du Siège et des Succursales.

M. A. GOÛIN ayant été appelé, par suite du décès de M. Georges GOÛIN, à prendre la direction de la Maison GOÛIN Frères à Tours, a résigné les fonctions de Sous-Directeur qu'il occupait à la Banque. Votre Conseil lui a conféré à cette occasion le titre de Directeur Honoraire.

Nous avons promu au grade de Sous-Directeur M. L. JANROT, précédemment Fondé de pouvoirs, heureux de reconnaître ainsi la valeur de sa collaboration.

M. VAN WALRÉE, qui faisait partie du Comité Consultatif de la Succursale d'Amsterdam depuis 1913, nous a fait connaître son intention d'abandonner ses fonctions, en raison d'un voyage de longue durée qu'il a entrepris en Extrême-Orient. Nous tenons à lui adresser en votre nom tous nos remerciements pour le concours qu'il a donné à notre Succursale, au développement de laquelle il a largement contribué.

Nous avons désigné pour le remplacer M. E. TEGELBERG, Directeur de l'importante Société de Navigation hollandaise "Nederland".

D'autre part, nous avons appelé M. Georges HANNECART à siéger dans le Comité Consultatif de notre Succursale de Bruxelles. M. HANNECART avait précédemment occupé les importantes fonctions de Haut Commissaire du Royaume de Belgique dans la Rhur.

M. Jules CAMBON, élu Administrateur en 1920, arrive à expiration de son mandat. Nous vous rappelons que les Administrateurs sortants peuvent être réélus.

Vous aurez à pourvoir aussi à la nomination d'un Censeur en remplacement de M. G. TEYSSIER, Censeur sortant et rééligible.

Nous vous soumettrons, après lecture du Rapport de MM. les Commissaires des Comptes, les résolutions dont le texte vous a été remis à votre entrée dans cette salle.

RAPPORT DES COMMISSAIRES

MESSIEURS,

Nous venons vous rendre compte du mandat que vous avez bien voulu nous confier par une résolution votée lors de votre Assemblée Générale Ordinaire du 24 Mars 1925.

En exécution de ce mandat, nous avons pris connaissance dans les délais légaux des Comptes de l'Exercice 1925, ainsi que du Bilan de la Banque de Paris et des Pays-Bas arrêtés au 31 Décembre dernier.

| | | |
|--------------------------------------------------|-----|-------------------------|
| Le total du Bilan qui vous est soumis se | | |
| monte à..... | Fr. | 3.511.760.835,82 |
| contre..... | Fr. | <u>2.553.312.913,15</u> |
| l'an passé et présente ainsi une augmentation de | Fr. | <u>958.447.922,67</u> |

C'est le total le plus élevé atteint depuis la fondation de la Banque de Paris et des Pays-Bas.

A l'Actif, les disponibilités sont réparties entre les rubriques suivantes :

| | | |
|---------------------------------------------------------------------------|-----|-------------------------|
| 1 ^o Espèces en Caisse, à la Banque de France et au Trésor..... | Fr. | 299.738.772,03 |
| 2 ^o Banques et Correspondants en France et à l'Étranger..... | Fr. | 669.768.393,14 |
| 3 ^o Portefeuille Effets et Bons de la Défense Nationale..... | Fr. | 869.528.553,40 |
| 4 ^o Coupons à encaisser..... | Fr. | 15.324.702,99 |
| 5 ^o Reports..... | Fr. | 74.016.750,85 |
| formant un total de..... | Fr. | <u>1.928.377.172,41</u> |

D'autre part, les Comptes-Courants débiteurs s'élèvent à..... Fr. 1.156.700.537,25
 en augmentation de..... Fr. 310.200.258,22

Les Opérations de Change à Terme garanties. Fr. 21.600.000 »
 reproduisent le même chiffre que précédemment et représentent la part prise par la Banque dans des opérations de change faites pour faciliter des règlements à l'étranger dans l'intérêt du Trésor Français ; ce compte d'ordre a sa contre-partie au Passif.

Les valeurs possédées par la Banque sont comprises sous la rubrique *Portefeuille-Titres dont* le montant atteint..... Fr. 209.329.524,30
 en augmentation de..... Fr. 42.115.840,94
 sur les chiffres du Bilan précédent.

Le Portefeuille comprend une grande variété de valeurs : 19 Fonds d'Etat différents et 460 natures d'Actions et d'Obligations de Sociétés diverses.

L'évaluation de ces titres a été faite d'après les règles suivies depuis l'origine de la Banque et qui consistent à prendre pour base le cours au 31 Décembre lorsque ce cours est le plus bas du mois, ou la moyenne des cours de Décembre lorsque cette moyenne est inférieure à la cote du 31 Décembre. Pour un grand nombre de postes, cette évaluation a été faite sur des bases sensiblement inférieures, de façon à pouvoir parer aux fluctuations qui, dans les circonstances actuelles, pourraient se produire sur le marché des valeurs. Les titres non cotés ont été estimés avec la prudence habituelle.

Les *Participations Diverses* qui s'appliquent à 80 affaires différentes sont portées pour..... Fr. 78.827.208,84
 en diminution de..... Fr. 7.306.712,02
 sur les chiffres du précédent Bilan.

Les devises et valeurs exprimées en monnaies étrangères ont été évaluées à des cours de change inférieurs à la cote du 31 Décembre.

Les *Comptes Divers*..... Fr. 15.793.340,40
 contre..... Fr. 17.471.283,23
 l'an dernier, comprennent, outre les avances faites à l'Administration de l'Enregistrement à recouvrer lors du paiement du dividende, un certain nombre de Comptes d'ordre ayant leur contre-partie au Passif.

Les *Immeubles* figurent pour..... Fr. 25.241.250 »
 Ils étaient inscrits au Bilan précédent pour... Fr. 19.870.902,47
 L'augmentation de..... Fr. 5.370.347,53
 provient des dépenses relatives aux agrandissements importants du Siège social terminés en cours d'année.

Vous remarquerez que le Bilan comporte un nouveau compte intitulé *Effets à l'Encaissement* à l'Actif..... Fr. 75.891.802,62
 ce compte a sa contre-partie au Passif sous la rubrique *Comptes exigibles après encaissement* ; il s'agit là d'un compte d'ordre.

Au *Passif* en regard du Capital de..... Fr. 200.000.000 »
 les Réserves de votre Société atteignent avant répartition..... Fr. 169.187.811,89
 et sont groupées sous les rubriques suivantes :

Réserve Extraordinaire..... Fr. 113.000.000 »
 (Primes sur actions émises en augmentation du capital).

Réserve Légale..... Fr. 18.821.569,97
 (En augmentation de Fr. 1.836.777,48 par suite de la résolution votée par votre dernière Assemblée Générale).

Fonds de Prévoyance..... Fr. 12.399.806,95
 (Y compris la part appartenant aux Administrateurs en exercice).

ENSEMBLE..... Fr. 144.221.376,92

Il convient d'ajouter à ce chiffre le report à nouveau des Exercices antérieurs..... Fr. 24.966.434,97

TOTAL ÉGAL..... Fr. 169.187.811,89

Les autres comptes du *Passif* comprennent les engagements de la Banque vis-à-vis des tiers. Vous noterez, à ce sujet, l'augmentation importante des *Comptes-Courants créditeurs* (à vue et à terme) qui sont passés de..... Fr. 1.867.607.032,77
à..... Fr. 2.783.283.121,12
soit une augmentation de..... Fr. 915.676.088,35
et celle des *Effets à payer* Fr. 109.917.058,42
contre..... Fr. 97.457.780,76
en augmentation de..... Fr. 12.459.277,66

Les *Comptes Divers* se montent à..... Fr. 113.938.786,14

Ils comprennent des comptes d'ordre, des provisions diverses et un certain nombre de comptes ne rentrant sous aucune rubrique du Bilan.

COMPTE DE PROFITS ET PERTES

Au Crédit de ce compte les *Commissions de Banque* ont produit..... Fr. 13.502.354,28
contre Fr. 14.689.047,94 l'an dernier.

Les *Revenus des Portefeuille-Titres et Effets, Intérêts et Divers*..... Fr. 49.516.970,30
au lieu de Fr. 36.587.099,91

Les *Reports*..... Fr. 1.570.556,63
contre Fr. 1.439.871,30.

Les *Fonds Publics Actions et Obligations*... Fr. 10.079.735,82
contre Fr. 13.945.426,44.

Les *Succursales*..... Fr. 9.681.245,41
contre Fr. 8.748.321,65.

Le total des profits s'établit ainsi à..... Fr. 84.350.862,44
en augmentation de Fr. 8.941.095,20 sur le chiffre de l'exercice 1924.

Au Débit, les *Frais Généraux* se montent à. Fr. 44.239.026,31
dépassant de Fr. 9.544.427,51 le chiffre du précédent Exercice. Le développement considérable des affaires de Banque nécessite un personnel plus nombreux; les traitements ont dû être relevés par suite du coût de plus en plus élevé de la vie; enfin, les impôts ont subi une hausse très importante qui se chiffre d'un Exercice à l'autre par une augmentation de..... Fr. 3.079.872,61

Quant à l'Allocation Proportionnelle à la Direction et au Personnel Supérieur (Paris et Succursales) elle s'élève à... Fr. 3.991.880,10

En résumé le Compte de Profits et Pertes se solde par un bénéfice net de..... Fr. 36.119.956,03
sensiblement égal à celui de l'exercice précédent qui atteignait
Fr. 36.735.549,64

Votre Conseil vous propose de répartir comme suit les bénéfices de l'Exercice :

1° A la Réserve légale..... Fr. 1.178.430,03
somme suffisante pour porter cette réserve à son minimum obligatoire (20.000.000 ») correspondant au dixième du capital social.

2° Aux actions : Fr. 80 par titre, soit 16 % du Capital nominal..... Fr. 32.000.000 »

3° Au Conseil d'Administration..... Fr. 2.444.444,44

ENSEMBLE..... Fr. 35.622.874,47

Il resterait ainsi une somme de..... Fr. 497.081,56
qui viendrait s'ajouter au solde reporté de l'Exercice 1924 et porterait le report à nouveau à... Fr. 25.463.516,53

Ces chiffres vous permettent d'apprécier la grande activité déployée par tous les services de la Banque et de juger de la situation particulièrement forte de votre Société.

Nous vous proposons, Messieurs, d'approuver ces comptes tels qu'ils vous sont présentés par votre Conseil d'Administration.

Paris, le 1^{er} Mars 1926.

Les Commissaires :

Signé : Comte DE LYROT, Raoul SAUTTER.

RÉSOLUTIONS

VOTÉES A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

DU 23 MARS 1926

Première Résolution

L'Assemblée Générale

Approuve, dans toutes leurs parties, le Rapport et les Comptes de l'Exercice 1925 tels qu'ils sont présentés par le Conseil d'Administration,

Et fixe à 80 francs par action le montant du dividende pour cet Exercice.

Ce dividende sera mis en paiement à partir du 6 Avril prochain, sous déduction des impôts établis par les lois de finances.

Deuxième Résolution

L'Assemblée Générale réélit :

M. Jules CAMBON, Administrateur,

Et confirme la nomination faite à titre provisoire par le Conseil (Article 20 des Statuts) de M. Jules REIN, comme Administrateur pour cinq ans, en remplacement de M. Stéphane DERVILLÉ, décédé.

Troisième Résolution

L'Assemblée Générale réélit :

M. G. TEYSSIER, Censeur.

Quatrième Résolution

L'Assemblée Générale

Donne aux Administrateurs les autorisations exigées par l'article 40 de la Loi du 24 Juillet 1867, pour les opérations qu'ils ont pu faire avec la Banque, soit en leur nom personnel, soit comme Administrateurs d'autres Sociétés.

Cinquième Résolution

L'Assemblée Générale nomme :

MM. R. SAUTTER et le Comte DE LYROT,

Commissaires chargés de faire un rapport à la prochaine Assemblée Générale ordinaire sur la situation de la Société, sur le Bilan et sur les Comptes présentés par les Administrateurs pour l'exercice 1926, avec faculté, pour chacun des deux Commissaires, d'accomplir seul le mandat ci-dessus, en cas d'empêchement de son Collègue pour une cause quelconque.

Et fixe à cinq mille francs pour chacun d'eux l'indemnité annuelle du ou des Commissaires.

1925

COMPTES

de l'Exercice 1925

| | | |
|--------------------------------|----------------------|----------------------|
| Report de l'exercice précédent | 1.158.700.537,25 | |
| Produits divers | 15.891.801,03 | |
| Produits de change à terme | 21.800.000,00 | |
| Produits de change à vue | 15.793.340,40 | |
| Produits de la Société | 25.341.250,00 | |
| Total | 33.983.698,68 | |
| Report de l'exercice précédent | | 22.514.041,11 |
| Produits divers | | 15.891.801,03 |
| Produits de change à terme | | 21.800.000,00 |
| Produits de change à vue | | 15.793.340,40 |
| Produits de la Société | | 25.341.250,00 |
| Total | | 82.340.432,54 |

BILAN au 31 DÉCEMBRE 1925

ACTIF

| | | |
|------------------------------------------------------------|---------------------------------------------|------------------|
| Espèces en caisse, à la Banque de France et au Trésor..... | Fr. | 299.738.772,03 |
| Banques et Correspondants en France et à l'Étranger..... | | 669.768.393,14 |
| Portefeuille-Effets. { | | |
| | France et Bons de la Défense Nationale..... | 627.504.807,83 |
| Étranger..... | | 242.023.745,57 |
| Coupons à encaisser..... | | 15.324.702,99 |
| Reports..... | | 74.016.750,85 |
| Portefeuille-Titres..... | | 209.329.524,30 |
| Participations diverses..... | | 78.827.208,84 |
| Comptes-courants débiteurs..... | | 1.156.700.537,25 |
| Effets à l'encaissement..... | | 75.891.802,62 |
| Opérations de change à terme garanties..... | | 21.600.000 » |
| Comptes divers..... | | 15.793.340,40 |
| Immeubles de la Société..... | | 25.241.250 » |
| | | |
| Fr. | | 3.511.760.835,82 |

PASSIF

| | | |
|---------------------------------------------------------|-----------------------------------|------------------|
| Capital social..... | Fr. | 200.000.000 » |
| Réserve extraordinaire..... | | 113.000.000 » |
| (Primes sur actions émises en augmentation du Capital). | | |
| Réserve légale..... | | 18.821.569,97 |
| Fonds de Prévoyance { | | |
| | Appartenant aux Actionnaires..... | 12.147.565,85 |
| Appartenant aux Administrateurs en exercice..... | | 252.241,10 |
| Effets à payer..... | | 109.917.058,42 |
| Comptes-Courants créditeurs. { | | |
| | à vue..... | 1.694.970.437,32 |
| à terme..... | | 1.088.312.683,80 |
| Dotation en faveur du Personnel (compte ancien)..... | | 1.822.299,60 |
| Comptes exigibles après encaissement..... | | 75.891.802,62 |
| Opérations de change à terme garanties..... | | 21.600.000 » |
| Comptes divers..... | | 113.938.786,14 |
| Report des exercices antérieurs..... | | 24.966.434,97 |
| Profits et Pertes. — Exercice 1925..... | | 36.119.956,03 |
| | | |
| Fr. | | 3.511.760.835,82 |

COMPTES DE PROFITS et PERTES (Exercice 1925)

DOIT

AVOIR

| | |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------|
| I | |
| Abonnement au timbre, Impôts et Contributions..... | Fr. 6.311.703,20 |
| II | |
| Appointements, gratifications, frais de bureau..... | 27.171.332,07 |
| Ports de lettres et titres, dépêches, frais d'études, journaux et publicité, voyages, contentieux, etc..... | 4.383.446,39 |
| III | |
| Frais d'entretien et d'amortissement des immeubles et du mobilier..... | 4.582.643,35 |
| IV | |
| Annuité pour la dotation de retraites et de la Caisse de prévoyance pour le Personnel..... | 1.675.821,30 |
| V | |
| Décision de l'Assemblée Générale du 27 Janvier 1872 | |
| Allocation annuelle au Conseil d'Administration à titre de jetons de présence..... | 100.000 » |
| Jetons de présence de MM. les Censeurs et indemnité allouée à MM. les Commissaires..... | 14.080 » |
| VI | |
| Allocation proportionnelle à la Direction et au personnel supérieur (Paris et succursales)..... | 3.991.880,10 |
| Solde formant le bénéfice net mentionné au Bilan général..... | 36.119.956,03 |
| Fr. | 84.350.862,44 |

| | |
|--------------------------------------------------------------------|----------------------|
| Commissions de Banque..... | Fr. 13.502.354,28 |
| Revenus des Portefeuille-Titres et Effets, Intérêts et Divers..... | 49.516.970,30 |
| Reports..... | 1.570.556,63 |
| Fonds publics, Actions et Obligations..... | 10.079.735,82 |
| Bénéfice net des Succursales..... | 9.681.245,41 |
| Fr. | 84.350.862,44 |

RÉPARTITION conformément aux Articles 46 et 47 des Statuts

| | | |
|------------------------------------------------------------------------------|------------------|---------------|
| Bénéfice net de l'Exercice 1925 | Fr. | 36.119.956,03 |
| Réserve légale..... | | 1.178.430,03 |
| | Fr. | 34.941.526 » |
| A répartir : | | |
| Aux Actionnaires { Intérêts à 5 % | Fr. 10.000.000 » | |
| { Dividende complémentaire : 90 % sur Fr. 24.444.444,44 | Fr. 22.000.000 » | |
| Ensemble quatre-vingts francs par Action sur les 400.000 Actions..... | Fr. 32.000.000 » | |
| Au Conseil d'Administration : 10 % sur Fr. 24.444.444,44..... | Fr. 2.444.444,44 | 34.444.444,44 |
| SOLDE à reporter..... | Fr. | 497.081,56 |
| REPORT des exercices antérieurs..... | Fr. | 24.966.434,97 |
| TOTAL du REPORT à nouveau..... | Fr. | 25.463.516,53 |

BANQUE DE PARIS ET DES PAYS-BAS

SUCCURSALES ET AGENCE

COMITÉS CONSULTATIFS

AMSTERDAM

MM. M. P. VÔUTE, JUNIOR.
J. BIERENS DE HAAN.
E. TEGELBERG.

BRUXELLES

MM. H. URBAN, *Président*.
JULES JADOT.
A. CALLENS.
H. de TRAUX de WARDIN.
G. HANNECART.

GENÈVE. . .

MM. A. CHENEVIÈRE.
A. ROCH.
E. SAUTTER.

DIRECTEURS
ET FONDÉS DE POUVOIRS

Succursale d'Amsterdam :

DIRECTEUR. M. W. LA GRO.
SOUS-DIRECTEUR . . . M. A. DEKNATEL.
SOUS-DIRECTEUR-ADJOINT. . . . M. L. E. VOORZANGER.
FONDÉS DE POUVOIRS { MM. H. A. EISMA.
H. CORSIN.

Agence de Rotterdam :

DIRECTEUR. M. D. J. TIJSSENS.
FONDÉS DE POUVOIRS { MM. G. KOUWENAAR.
L. GREVENGOED.

Succursale de Bruxelles :

DIRECTEUR. M. J. MOISE.
DIRECTEUR-ADJOINT. M. A. ROLIN.
SOUS-DIRECTEURS. . . { MM. A. ORTMANS.
E. BASTADY.
ED. BAYOT.
FONDÉS DE POUVOIRS { MM. F. HERBO.
J. NOIRFALISE.
L. BILQUIN.
J. BLANCQUAERT.

Succursale de Genève :

DIRECTEUR. M. E. VIDOUDEZ.
FONDÉS DE POUVOIRS { MM. A. BOURU.
H. FLAMAND.
J. JACQUEMOUD.

